

Gestion administrative des marchés publics de travaux



Type de formation

Présentiel



Durée de la formation

2 jours soit 14 heures



Tarif

250€ HT par jour
et par participant



Taux de réussite

90%



Public concerné

Chefs de secteur,
Conducteurs de travaux,
Responsables administratifs
et assimilés, Responsables
bureau d'étude et
industrie, Responsables
d'établissement



Conditions

Inter ou Intra collective



Lieu

Iddest ou selon le lieu défini



Délai d'accès

2 mois

APTITUDE

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics de travaux

COMPÉTENCES REQUISES

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics de travaux

PRÉREQUIS

- Deux ans minimum dans la fonction
- Les stagiaires viendront munis des pièces suivantes :
 - CCAG Marchés Publics de travaux et CCAG FCS
 - Les formulaires de candidature
 - Une déclaration de sous-traitance

OBJECTIFS POURSUIVIS

Connaître le déroulement et les procédures des marchés publics et leur implication quotidienne dans l'administration et la gestion des dossiers, pour :

- Assurer les tâches courantes avec aisance et vigilance
- Assister et /ou relancer les exploitants
- Assurer l'efficacité des contacts avec les clients

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, MOYENS ET ANIMATION

- Pédagogie didactique pour les apports de connaissance (exposés et questions + rétroprojecteurs et exemples)
- Utilisation de documents officiels en usage
- Échanges avec les participants pour aborder l'application pratique des enseignements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

2 types de modalités : questionnaire personnel avant et après la formation + QCM déployés dans le cadre du module

ACCESSIBILITÉ

Iddest est vigilant quant au choix des lieux d'animation de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Doter les participants des éléments nécessaires à la pratique de leur métier dans la mise en œuvre et suivi de tous les marchés de travaux. Les faire progresser dans la performance de la rédaction de ces marchés, comme dans le suivi de leur déroulement et l'évaluation de leur condition de déploiement.

JOUR 1

1. Le marché :

- La notion de marché et ses implications.
- Le rôle des divers intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, mandataire, Coordonnateurs...) et leur rapports avec l'entreprise.
- Marchés publics et marchés privés. Cas particuliers (SEM, etc.)

2. Les pièces du marché et son exécution :

- Documents contractuels (marché public/marché privé).
- Les rapports entre les parties, les précautions, formes et délais.
- Incidents, variations de la masse, travaux, travaux non prévus, changement d'objet.
- Avenants.

3. Mode d'attribution du marché public :

- La préparation de la procédure (dossier de consultation). La publicité préalable. La réponse de l'entreprise (documents, délais).
- Les modes d'attribution. Composition et fonctionnement des commissions. Signature, contrôles administratifs.
- Notions sommaires sur la protection de l'égalité entre concurrents.

Gestion administrative des marchés publics de travaux (suite)

FORMATEURS / FORMATRICES

Avocats spécialisés en droit public :



Natacha
SINAI- SINELNIKOFF



Louise
BARRUT



Sylvain
SALLES

4. La conclusion du marché privé :

- La forme des marchés privés et les dangers des négligences ; les modèles disponibles,
- Le contrôle de leur adéquation ; les signataires. Descriptifs des travaux, modalités à expliciter ; le suivi contractuel.

JOUR 2

5. Les rapports financiers avec le client :

- Cautions et retenues exigées de l'entreprise ; avances ; acomptes. Actualisation et révision du prix ; les délais de paiement et les intérêts moratoires.

6. Les rapports entre entreprises :

- Co-traitance. Notions de groupement, de solidarité. Rôle et responsabilité du mandataire.
- Sous-traitance. Définition et limites. Conditions légales. Conséquences entre les parties.
- Particularités en marché public (paiement direct). Sous-traitance des marchés privés (délégations, cautions).

7. La réception et la garantie des ouvrages :

- Opérations préalables et décision de réception ; réserves. Effets sur le compte des travaux, solde et levée des sûretés. Effets sur la garde des ouvrages et leur garantie; garanties contractuelles (parfait achèvement) et légales (décennale) : champ d'application, effets, assurance